

## **Programme de formation : L'assurance emprunteur**

*Participants* : Collaborateurs d'agence d'assurance en charge de vendre de l'assurance emprunteur.

*Pré-requis* : Avoir des connaissances de base en assurance.

*Objectifs* : Connaître le fonctionnement d'un contrat d'assurance emprunteur, les garanties et les différents aspects légaux, pour pouvoir le commercialiser efficacement.

*Contenu* :

### **L'assurance emprunteur**

- Définition du contrat d'assurance emprunteur
- Les intervenants
- L'assurance emprunteur individuelle :
  - Délai de réflexion
  - Fiche d'information

### **Les principales garanties du contrat d'assurance emprunteur et les risques couverts**

- Le questionnaire santé et le process médical
- Le coût
- La franchise
- Le délai de carence
- Le traitement des co-emprunteurs
  - Le décès
  - La perte totale et définitive d'autonomie
  - L'invalidité partielle ou totale
  - L'incapacité temporaire de travail
  - La garantie perte d'emploi

### **Les étapes de la vente du contrat d'assurance emprunteur**

- L'analyse des besoins
- L'argumentaire
- Les réponses aux objections

### **La loi Hamon et ses conséquences en matière de résiliation**

#### **La réforme Lagarde**

#### **La convention AREAS et ses spécificités**